

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE 2020

OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

- L'évaluation (qui porte sur la période de 2012-2013 à 2017-2018) visait tout particulièrement à examiner les répercussions du financement de l'éducation primaire et secondaire, de l'éducation spéciale à coûts élevés, de Nouveaux sentiers pour l'éducation, du Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières Nations, du Programme des partenariats en éducation et du Programme des centres éducatifs et culturels des Premières Nations et des Inuits, ce qui correspond à environ 1,3 à 1,5 milliard de dollars par année, de 2010-2011 à 2016-2017.

CONSTATATIONS DE L'ÉVALUATION

1. Le taux de réussite scolaire des élèves des Premières Nations est faible et il n'y a pas de signes clairs d'amélioration, en particulier chez les élèves qui fréquentent les écoles des réserves.
2. Compte tenu du contexte historique et communautaire des Premières Nations, il est plus coûteux d'administrer une école des réserves qu'une école provinciale en raison de facteurs uniques comme l'éloignement et l'absence de modèles de regroupement des services.
3. L'approche du gouvernement du Canada, qui consiste à séparer l'éducation de la petite enfance du système d'éducation dans les réserves, est contraire aux pratiques exemplaires reconnues à l'échelle internationale et n'est pas propice à l'établissement d'un système d'éducation efficace.
4. Bien que des ententes régionales se soient révélées prometteuses dans certains contextes, elles ne constituent pas des solutions en elles-mêmes puisque les défis sont beaucoup plus complexes et vont au-delà de la structure de gouvernance.
5. La demande dépasse souvent la disponibilité des fonds pour l'accès aux services et l'obtention d'un financement adéquat pour les élèves qui ont des besoins spéciaux dans les réserves, et les obstacles sont habituellement plus importants qu'à l'extérieur des réserves. Les politiques de programme créent aussi un obstacle en exigeant qu'un trouble d'apprentissage soit « modéré à grave », sans égard au coût.

RECOMMANDATIONS

- 1) Collaborer avec les Premières Nations et les partenaires gouvernementaux afin d'explorer, de cerner et d'évaluer les lacunes relatives au financement de l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations et de déterminer des niveaux d'investissement suffisants pour répondre aux besoins liés à la capacité et aux services, comme la mobilisation des parents, la culture et la langue, ainsi que les considérations relatives au transport et à l'infrastructure.
- 2) Collaborer avec les Premières Nations et les partenaires gouvernementaux en vue d'élaborer un cadre stratégique ambitieux qui permettra de répondre aux besoins en services et de combler les lacunes en matière d'apprentissage des jeunes enfants, ce qui suppose d'intégrer l'éducation de la petite enfance, en ayant recours à des approches de financement plus souples pour les Premières Nations et en tenant compte des défis en matière de transport et d'infrastructure.

Description du programme

- L'objectif du Programme d'enseignement primaire et secondaire est d'offrir aux élèves admissibles vivant habituellement dans une réserve des programmes d'enseignement primaire et secondaire comparables à ceux des écoles provinciales en vertu des lois, des règlements et des politiques de la province dans laquelle se trouve la réserve.
- Le Programme d'enseignement primaire et secondaire finance aussi les services d'éducation spécialisée pour les élèves des Premières Nations ayant des difficultés d'apprentissage de légères à modérées. Le financement vise les programmes, l'orthopédagogie, les services cliniques et la dotation en personnel enseignant.

- 3) Collaborer avec les Premières Nations et les partenaires gouvernementaux afin d'élaborer une stratégie claire et globale pour aider les Premières Nations à répondre aux besoins en éducation spéciale en offrant des services d'un niveau équivalent ou supérieur à ceux offerts hors réserve.
- 4) Collaborer avec les Premières Nations et d'autres secteurs de SAC, au besoin, pour intégrer des approches axées sur la guérison et des approches tenant compte des traumatismes aux services de soutien à l'éducation, ce qui contribue à rétablir et à renforcer la fierté, l'identité et l'autodétermination.
- 5) Investir dans les communications avec les partenaires régionaux et les Premières Nations afin d'améliorer les relations et la compréhension et de faire progresser la réconciliation.